

Image not found or type unknown



Garde des enfants chez leur père

Par **DAVID1874**, le **23/01/2016** à **16:16**

Bonjour,

Je suis le père de 3 filles de 14,12 et 10 ans.

Leur mère est partie vivre dans le Vaucluse et a pris la garde de mes filles pour l'instant. Nous n'étions pas mariés et aucun jugement n'a été établi car l'entente entre nous était bonne. On avait décidé que si les filles ne s'y faisaient pas car elles sont originaires de chez Moi et ont toutes leurs amies ici, elles auraient le choix de venir vivre chez Moi. La mère est revenue sur sa décision et ne veut pas leur laisser le choix malgré que mes filles veulent revenir chez Moi. Quelles sont mes recours. Merci

Par **Ced1972**, le **23/01/2016** à **16:34**

Prendre un avocat